

États financiers





**Aux actionnaires de
Société d'Exploration Minière Vior Inc.**

Nous avons vérifié les bilans de **Société d'Exploration Minière Vior Inc.** (société d'exploration) aux 30 juin 2005 et 2004 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 juin 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Québec (Québec) Canada
Le 6 septembre 2005

Bilans

	2005 \$	2004 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	-	349 829
Titres négociables (valeur à la cote : 237 876 \$; 159 740 \$ en 2004)	179 462	73 307
Autres sommes à recevoir (note 3)	192 808	25 921
	<u>372 270</u>	<u>449 057</u>
Fonds réservés à l'exploration (note 2)	190 574	-
Placement à long terme (note 4)	149 234	118 174
Biens miniers (note 5)	1 625 017	2 790 762
Immobilisations corporelles (moins l'amortissement cumulé de 4 722 \$; 3 542 \$ en 2004)	6 841	2 418
Actif incorporel, au coût moins l'amortissement cumulé de 1 991 \$ (néant en 2004)	11 284	-
Actifs d'impôts futurs (note 10)	-	290 000
	<u>2 355 220</u>	<u>3 650 411</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges		
Sociétés apparentées (note 9)	401	4 630
Autres	170 103	48 051
	<u>170 504</u>	<u>52 681</u>
Passifs d'impôts futurs (note 10)	110 937	461 000
	<u>281 441</u>	<u>513 681</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 6)	24 188 207	23 611 267
Bons de souscription (note 6)	128 132	-
Options d'achat d'actions (note 7)	146 644	51 000
Surplus d'apport (note 7)	1 250	-
Déficit	(22 390 454)	(20 525 537)
	<u>2 073 779</u>	<u>3 136 730</u>
	<u>2 355 220</u>	<u>3 650 411</u>

Nature des activités et continuité de l'exploitation (note 1)

Approuvé par le Conseil,



Administrateur



Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Déficit

	2005 \$	2004 \$
Solde au début de l'exercice	20 525 537	20 029 582
Perte nette pour l'exercice	1 864 917	495 955
Solde à la fin de l'exercice	<u>22 390 454</u>	<u>20 525 537</u>

Résultats

	2005 \$	2004 \$
Produits		
Redevances	33 123	29 365
Intérêts	8 223	9 688
	<u>41 346</u>	<u>39 053</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	214 834	77 478
Honoraires professionnels et frais de maintien	61 798	45 888
Honoraires de gestion	51 250	78 750
Loyer et frais de bureau	96 797	71 132
Frais de déplacement	37 547	10 961
Recherche de propriétés minières	12 586	913
Impôt de la partie XII.6	6 266	-
Intérêts et frais bancaires	536	3 914
Amortissement des immobilisations corporelles	1 180	585
Amortissement de l'actif incorporel	1 991	-
Gain à la vente de titres négociables	(29 510)	(194 082)
Perte à la radiation de biens miniers	1 715 048	683 487
	<u>2 170 323</u>	<u>779 026</u>
Perte avant les impôts et la quote-part dans le bénéfice net de la société satellite	(2 128 977)	(739 973)
Impôts futurs (note 10)	<u>233 000</u>	<u>200 000</u>
Perte avant la quote-part dans le bénéfice net de la société satellite	(1 895 977)	(539 973)
Quote-part dans le bénéfice net de la société satellite (note 4)	<u>31 060</u>	<u>44 018</u>
Perte nette pour l'exercice	<u>(1 864 917)</u>	<u>(495 955)</u>
Perte nette de base et diluée par action (note 11)	<u>(0,04)</u>	<u>(0,01)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	Flux de trésorerie	
	2005 \$	2004 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette pour l'exercice	(1 864 917)	(495 955)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 180	585
Amortissement de l'actif incorporel	1 991	-
Gain à la vente de titres négociables	(29 510)	(194 082)
Perte à la radiation de biens miniers	1 715 048	683 487
Impôts futurs	(233 000)	(200 000)
Quote-part dans le bénéfice net de la société satellite	(31 060)	(44 018)
Options d'achat d'actions (note 8)	96 894	51 000
	<u>(343 374)</u>	<u>(198 983)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Autres sommes à recevoir (note 8)	(92 964)	31 165
Comptes créditeurs et charges	117 823	5 340
	<u>24 859</u>	<u>36 505</u>
	<u>(318 515)</u>	<u>(162 478)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation du capital social émis comptant, déduction faite des frais d'émission d'actions (note 8)	878 009	-
Remboursement de l'avance d'une société	-	(25 000)
	<u>878 009</u>	<u>(25 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de titres négociables (note 8)	(208 000)	(3 000)
Produit de la vente de titres négociables	80 097	458 290
Variation des fonds réservés à l'exploration (note 8)	(139 316)	-
Acquisition de biens miniers (note 8)	(623 226)	(104 985)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 603)	(149)
Acquisition d'un actif incorporel	(13 275)	-
	<u>(909 323)</u>	<u>350 156</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents	(349 829)	162 678
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	349 829	187 151
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>349 829</u>
Renseignements supplémentaires		
Intérêts payés	75	3 586
Intérêts encaissés	(8 438)	(9 688)



Notes afférentes aux états financiers

1 Constitution, nature des activités et continuité de l'exploitation

La société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

La société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la société ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, elle pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2 Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents comprennent l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que les dépôts à terme dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

Titres négociables

Les titres négociables sont constitués d'actions dans des sociétés ouvertes. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur du marché.

Fonds réservés à l'exploration

Les fonds réservés à l'exploration se composent d'encaisse, de dépôts à terme et de placements temporaires et représentent le produit de financements non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces financements, la société doit consacrer ces fonds à l'exploration ou à l'acquisition de biens miniers.

Placement à long terme

La participation dans la société satellite est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties selon la méthode du solde dégressif au taux de 20 % pour l'équipement de bureau et au taux de 30 % pour le matériel informatique.

Actif incorporel

L'actif incorporel, qui se compose des frais de développement d'un site Web, est comptabilisé au coût moins l'amortissement cumulé et est amorti selon la méthode du solde dégressif au taux de 30 %.

Biens miniers

La société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologique, moins les paiements sur option reçus et autres recouvrements. Les frais d'exploration et de

Notes afférentes aux états financiers

développement liés aux participations et aux projets sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des biens miniers aux fins de dévaluation. Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des biens miniers après le début de la production ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte en vertu de la Loi concernant les droits sur les mines. Ce crédit de droits remboursable sur les frais liés aux activités minières engagés au Québec est comptabilisé en diminution des frais engagés.

De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais admissibles engagés après le 29 mars 2001. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pourra atteindre 45 % du montant des frais admissibles engagés, 33,75 % avant le 30 mars 2004 et 38,75 % par la suite. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

Capital social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement inscrites à la valeur à la cote des actions au cours d'une période raisonnable précédant et suivant l'annonce de l'entente concernant leur émission.

Les actions accréditives sont émises en contrepartie du produit reçu, qui représente leur juste valeur. Lors de l'acquisition de biens miniers, la valeur comptable peut dépasser la valeur fiscale puisque la société renonce aux déductions en faveur des investisseurs concernés.

Les impôts futurs, découlant de l'écart entre la valeur comptable et fiscale, sont comptabilisés en diminution du capital social.

Régime d'options d'achat d'actions

La société offre à certains employés clés, dirigeants, administrateurs, consultants et fournisseurs de services de relations avec les investisseurs un régime d'options d'achat d'actions, lequel est décrit à la note 7. Toute contrepartie reçue des participants au régime lors de l'exercice d'options est créditée au capital social.

Depuis le 1^{er} juillet 2003, la société a choisi d'adopter prospectivement la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions. Par conséquent, la charge de rémunération des options octroyées est inscrite à la juste valeur à la date de l'octroi et est constatée aux résultats sur la période d'acquisition. Toutes les rémunérations à base d'actions consenties depuis le 1^{er} juillet 2003 ont été inscrites dans la période correspondante selon la méthode fondée sur la juste valeur sans retraitement des exercices antérieurs.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts doivent se résorber.

La société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Constataion des produits

Les produits tirés des redevances sont constatés au moment où ils sont gagnés, dans la mesure où la société a l'assurance raisonnable de recouvrer ces montants. Ces redevances correspondent à 0,2 % de la valeur de l'or récupéré sur la propriété minière Mouska.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice.



Notes afférentes aux états financiers

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice, plus les effets des actions participantes potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si toutes les actions participantes potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions participantes de la société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

Nouvelles normes comptables

En juillet 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié les chapitres 1100 et 1400 « Principes comptables généralement reconnus » et « Normes générales de présentation des états financiers ». Ces nouveaux chapitres définissent les principes comptables généralement reconnus (PCGR), établissent le degré d'autorité relative aux divers types de prises de position du Conseil des normes comptables de l'ICCA et clarifient le rôle de la pratique sectorielle dans l'établissement des PCGR. L'adoption de ces nouvelles normes, le 1^{er} juillet 2004, n'a eu aucune répercussion sur les états financiers de la société.

En septembre 2003, l'ICCA a modifié le chapitre 3870 « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004. Les modifications apportées requièrent la comptabilisation d'une charge de rémunération dans les états financiers pour toutes formes de rémunérations à base d'actions consenties aux administrateurs, dirigeants, salariés et non-salariés, incluant les options d'achat d'actions, au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur. La société a appliqué ces modifications de façon prospective depuis le 1^{er} juillet 2003.

En mars 2004, le Comité sur les problèmes nouveaux « CPN » de l'ICCA a publié le CPN-146 « Actions accréditatives ». Cet abrégé traite de la date de constatation, par l'émetteur des actions accréditatives, du passif d'impôts futurs découlant de la renonciation aux déductions fiscales ainsi que de la méthode de comptabilisation du crédit dans le cas où des actifs d'impôts futurs non constatés antérieurement sont comptabilisés par suite de la constatation du passif d'impôts futurs susmentionné.

En janvier 2005, l'ICCA a publié quatre nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers : le chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865 « Couvertures », le chapitre 1530 « Résultat étendu » et le chapitre 3251 « Capitaux propres ».

Le chapitre 3855 traite plus en détail des directives énoncées au chapitre 3860, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », en décrivant les paramètres relatifs à la constatation d'un instrument financier dans le bilan, y compris l'évaluation des montants s'y rapportant. Il explique également le mode de présentation des gains et des pertes dans le cadre des instruments financiers.

Le chapitre 3865 présente des traitements comptables différents du chapitre 3855 pour les entités qui choisissent de désigner des opérations admissibles comme couvertures à des fins comptables. Il remplace et développe la note d'orientation en comptabilité NOC-13 « Relations de couverture » de même que les directives en matière de couverture du chapitre 1650, « Conversion des devises étrangères », en précisant les règles relatives à l'application de la comptabilité de couverture ainsi que les informations à présenter à cet égard.

Le chapitre 1530 « Résultat étendu » introduit une nouvelle exigence quant à l'exclusion temporaire de certains types de gains et pertes du bénéfice net.

Par conséquent, le chapitre 3250 « Surplus » a été révisé pour devenir le chapitre 3251 « Capitaux propres ». Les chapitres 1530, 3251, 3855 et 3865 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. La société adoptera ces nouvelles règles le 1^{er} juillet 2007 et n'a pas encore déterminé les répercussions qu'elles auront sur ses états financiers.

3 Autres sommes à recevoir

	2005 \$	2004 \$
Redevances à recevoir	22 000	-
Taxes à la consommation à recevoir	87 574	7 348
Crédit d'impôt et droits miniers à recevoir	76 538	9 107
Autres	6 696	9 466
	<u>192 808</u>	<u>25 921</u>

Notes afférentes aux états financiers

4 Placement à long terme

	Participation %	2005 \$	2004 \$
Société Minière Orcapital Inc., à la valeur de consolidation			
Solde au début de l'exercice		118 174	74 156
Quote-part dans le bénéfice net pour l'exercice		31 060	44 018
Solde à la fin de l'exercice	40,98	149 234	118 174

5 Biens miniers

	Participation indivise %	Solde au 1 ^{er} juillet 2004 \$	Frais engagés \$	Biens miniers radiés, crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources \$	Solde au 30 juin 2005 \$
Douay (205 claims dans le canton Douay)					
Bien minier	100	2 668	13 264	-	15 932
Frais d'exploration		15 193	230 777	(60 113)	185 857
		17 861	244 041	(60 113)	201 789
Douay Ouest (9 claims dans le canton Douay)					
Bien minier	100	492 019	24	-	492 043
Frais d'exploration		2 270 873	289 030	(1 710 633)	849 270
		2 762 892	289 054	(1 710 633)	1 341 313
Douay Est (178 claims dans le canton Douay)					
Bien minier	100	851	713	(51)	1 513
Frais d'exploration		84	2 045	(919)	1 210
		935	2 758	(970)	2 723
Domergue (49 claims dans le canton Clairiy)					
Bien minier	50	-	1 768	-	1 768
Frais d'exploration		-	17 158	(8 482)	8 676
		-	18 926	(8 482)	10 444
Autres					
Bien minier	-	6 627	8 589	(616)	14 600
Frais d'exploration		2 447	59 858	(8 157)	54 148
		9 074	68 447	(8 773)	68 748
		2 790 762	623 226	(1 788 971)	1 625 017



Notes afférentes aux états financiers

	Participation indivise %	Solde au 1 ^{er} juillet 2003 \$	Frais engagés \$	Biens miniers radiés, crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources \$	Solde au 30 juin 2004 \$
Douay (205 claims dans le canton Douay)					
Bien minier	100	286 897	2 668	(286 897)	2 668
Frais d'exploration		87 856	18 780	(91 443)	15 193
		<u>374 753</u>	<u>21 448</u>	<u>(378 340)</u>	<u>17 861</u>
Douay Ouest (9 claims dans le canton Douay)					
Bien minier	100	491 973	46	-	492 019
Frais d'exploration		2 192 233	78 708	(68)	2 270 873
		<u>2 684 206</u>	<u>78 754</u>	<u>(68)</u>	<u>2 762 892</u>
Douay Est (184 claims dans le canton Douay)					
Bien minier	100	148 100	851	(148 100)	851
Frais d'exploration		102 093	84	(102 093)	84
		<u>250 193</u>	<u>935</u>	<u>(250 193)</u>	<u>935</u>
Domergue (49 claims dans le canton Clairiy)					
Bien minier	50	1 369	-	(1 369)	-
Frais d'exploration		57 172	-	(57 172)	-
		<u>58 541</u>	<u>-</u>	<u>(58 541)</u>	<u>-</u>
Autres					
Bien minier	-	6 098	529	-	6 627
Frais d'exploration		223	3 319	(1 095)	2 447
		<u>6 321</u>	<u>3 848</u>	<u>(1 095)</u>	<u>9 074</u>
		<u>3 374 014</u>	<u>104 985</u>	<u>(688 237)</u>	<u>2 790 762</u>

Notes afférentes aux états financiers

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 30 juin

	2005 \$	2004 \$
Solde au début de l'exercice	<u>2 790 762</u>	<u>3 374 014</u>
Dépenses engagées au cours de l'exercice		
Claims et permis	24 358	4 094
Géophysique	13 817	170
Géologie	106 689	78 845
Géochimie	72	-
Transport	18 194	2 104
Salaires	152 509	19 137
Analyse	32 535	-
Forage	270 609	-
Hébergement	4 443	635
	<u>623 226</u>	<u>104 985</u>
Biens miniers radiés	(1 715 048)	(683 487)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	<u>(73 923)</u>	<u>(4 750)</u>
	<u>(1 788 971)</u>	<u>(688 237)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 625 017</u>	<u>2 790 762</u>

6 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et entièrement payé

	2005 \$	2004 \$
50 842 622 actions * (46 862 622 en 2004)	<u>24 188 207</u>	<u>23 611 267</u>

* 425 000 actions sont entières et ne peuvent être libérées qu'avec le consentement des autorités réglementaires.



Notes afférentes aux états financiers

a) Variation du capital social émis et entièrement payé

	2005		2004	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
Solde au début de l'exercice	46 862 622	23 611 267	46 862 622	23 611 267
Financements accreditifs *	2 230 000	537 368	-	-
Placements privés **	1 750 000	242 000	-	-
	50 842 622	24 390 635	46 862 622	23 611 267
Frais d'émission d'actions pour l'exercice	-	(202 428)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	50 842 622	24 188 207	46 862 622	23 611 267

* Les financements accreditifs sont présentés déduction faite de la juste valeur des bons de souscription de 20 132 \$ (néant en 2004).

** Les placements privés sont présentés déduction faite de la juste valeur des bons de souscription de 108 000 \$ (néant en 2004).

b) Variation des bons de souscription

	2005		2004	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	-	-	-	-
Octroyés *	2 457 500	0,28	-	-
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	2 457 500	0,28	-	-

* Ces bons de souscription ont été octroyés aux détenteurs d'actions ordinaires dans le cadre de financements accreditifs et de placements privés. Ils sont présentés à leur juste valeur de 128 132 \$ (néant en 2004), déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant résume la date d'échéance des bons de souscription en circulation :

- 1 750 000 bons de souscription à 0,25 \$ jusqu'en novembre 2005 et à 0,30 \$ jusqu'en novembre 2006;
- 707 500 bons de souscription à 0,30 \$ expirent en décembre 2005.

Notes afférentes aux états financiers

7 Régime d'options d'achat d'actions

La société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains employés clés, dirigeants, administrateurs, consultants et fournisseurs de services de relations avec les investisseurs peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la société. Un maximum de 4 686 262 options (4 686 262 en 2004) peuvent ainsi être octroyées (maximum de 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des employés clés, dirigeants, administrateurs et consultants et maximum de 2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des fournisseurs de services de relations avec les investisseurs).

Les options sont exerçables sur une période maximale de cinq ans après la date de l'octroi, dix ans après cette date pour les options octroyées avant le 1^{er} juillet 2003. Les options sont acquises lors de leur octroi, à l'exception de :

- 300 000 options octroyées à un dirigeant au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004, lesquelles seront acquises après deux ans de service (soit en mars 2006);
- 250 000 options octroyées à un dirigeant au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2005, lesquelles seront acquises de la manière suivante :
 - o 150 000 options acquises après un an de service (soit en septembre 2005);
 - o 100 000 options acquises après deux ans de service (soit en septembre 2006).

Ces options généreront des charges de rémunération totales de 47 006 \$ au cours de leur période d'acquisition. Ces charges seront amorties linéairement sur leur période d'acquisition.

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1^{er} juillet 2003 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions à prix fixes en circulation et exerçables au 30 juin :

	2005		2004	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	3 420 000	0,15	2 520 000	0,15
Octroyées	580 000	0,15	900 000	0,16
Annulées *	(170 000)	0,15	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	<u>3 830 000</u>	<u>0,15</u>	<u>3 420 000</u>	<u>0,15</u>
Exerçables à la fin de l'exercice	<u>3 280 000</u>	<u>0,15</u>	<u>2 820 000</u>	<u>0,15</u>

* Au cours de l'exercice 2005, 10 000 options d'achat d'actions ont été annulées. La juste valeur des options au montant de 1 250 \$ a été comptabilisée au surplus d'apport.

Prix de levée	Options en circulation		Options actuellement exerçables
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Nombre
0,15 \$ et 0,16 \$	<u>3 830 000</u>	<u>3,43</u>	<u>3 280 000</u>



Notes afférentes aux états financiers

Comptabilisation du régime d'intéressement au capital

La juste valeur des options octroyées pour l'exercice terminé le 30 juin 2005 a été estimée selon la méthode Black et Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses suivantes :

	2005	2004
Taux d'intérêt sans risque	3,86 %	3,01 %
Volatilité prévue	125 %	125 %
Taux de rendement des actions	zéro	zéro
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	4 ans	5 ans

La moyenne pondérée de la juste valeur de chacune des options octroyées s'établit à 0,125 \$ (0,136 \$ en 2004).

Le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options négociées qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'établissement du prix des options, il faut tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions. Puisque les caractéristiques des options d'achat d'actions à l'intention des employés clés, dirigeants et administrateurs sont considérablement différentes de celles des options négociées, et puisque des modifications aux hypothèses subjectives peuvent toucher grandement les estimations de la juste valeur, la direction juge que les modèles existants ne constituent pas nécessairement une mesure précise de la juste valeur des options d'achat d'actions à l'intention des employés clés, des dirigeants et des administrateurs.

La charge de rémunération constatée aux résultats sous la rubrique « Salaires et avantages sociaux » au cours de l'exercice s'établit à 96 894 \$ (51 000 \$ en 2004), et le crédit correspondant a été inscrit dans les capitaux propres sous la rubrique « Options d'achat d'actions ».

8 État des flux de trésorerie

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents liés aux activités de financement et d'investissement :

	2005 \$	2004 \$
Titres négociables transférés aux fonds réservés à l'exploration	51 258	-
Crédit de droits remboursable pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources à recevoir relativement à des frais d'exploration comptabilisés en réduction de biens miniers	73 923	9 107
Crédit de droits remboursable pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources à recevoir radiés relativement à des frais d'exploration comptabilisés en réduction de biens miniers	-	(4 357)
Options d'achat d'actions annulées et incluses dans le surplus d'apport	1 250	-
Bons de souscription octroyés et inclus dans le capital social	128 132	-
Frais d'émission d'actions découlant de la renonciation aux déductions fiscales inclus dans le capital social	172 937	-

9 Opérations entre parties apparentées

La société a effectué les opérations suivantes principalement avec deux sociétés détenues par des administrateurs :

	2005 \$	2004 \$
Honoraires de gestion	51 250	78 750
Loyer et frais de bureau	59 214	37 546

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Notes afférentes aux états financiers

10 Impôts sur les bénéfices

Le rapprochement de la provision pour les impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la provision pour impôts sur les bénéfices figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Perte avant les impôts et la quote-part dans le bénéfice net de la société satellite	(2 128 977)	(739 973)
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 35,35 % (36,49 % en 2004)	(753 000)	(270 000)
Expiration de pertes d'exploitation reportées	100 000	78 000
Dépenses non déductibles aux fins fiscales	34 000	19 000
Pertes relatives à des ressources imposables aux fins fiscales	23 000	15 000
Variation de la provision pour moins-value	272 000	(53 000)
Écart entre le taux d'imposition courant et le taux d'imposition futur	104 000	24 000
Autres	(13 000)	(13 000)
Impôts futurs	(233 000)	(200 000)

Les éléments importants des passifs et actifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Passifs d'impôts futurs		
Biens miniers	(110 937)	(461 000)
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	264 000	280 000
Pertes en capital	273 000	281 000
Titres négociables	7 000	9 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	11 000	10 000
Frais d'émission	8 000	-
Provision pour moins-value	(563 000)	(290 000)
	-	290 000

Au 30 juin 2005, les pertes autres qu'en capital s'établissent comme suit :

Date d'échéance	Fédéral \$	Provincial \$
2008	214 000	196 000
2009	145 000	145 000
2010	117 000	117 000
2011	158 000	149 000
2015	264 000	238 000
	898 000	845 000



Notes afférentes aux états financiers

11 Perte par action

Pour les exercices terminés les 30 juin 2005 et 2004, il n'y avait aucune différence entre la perte de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été anti-dilutif. Par conséquent, la perte diluée par action pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation (49 076 184 en 2005 et 46 862 622 en 2004).

	2005	2004
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	49 076 184	46 862 622
Options d'achat d'actions	261 447	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	<u>49 337 631</u>	<u>46 862 622</u>
Éléments exclus du calcul de la perte diluée par action puisque leur prix d'exercice était supérieur à la valeur à la cote moyenne des actions ordinaires		
Options d'achat d'actions	-	3 420 000
Bons de souscription	2 457 500	-

12 Engagements

Le montant total des engagements de la société en vertu d'un bail d'exploitation à long terme s'élève à 12 000 \$ en 2006.

13 Instruments financiers

Juste valeur

La trésorerie et les équivalents, les autres sommes à recevoir ainsi que les comptes créditeurs et charges sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux courants du marché.

La juste valeur des titres négociables, établie d'après la valeur à la cote, s'élève à 237 876 \$ et 159 740 \$ aux 30 juin 2005 et 2004 respectivement.

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 juin 2005 et 2004, l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents	Taux d'intérêt variable
Autres sommes à recevoir	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges	Sans intérêt

14 Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

Information sur l'entreprise

Conseil d'administration

Claude St-Jacques, président du Conseil
André Gaumond, administrateur
Pierre St-Jacques, administrateur
Patrick Bradley, administrateur
Carl Deluca, administrateur

Direction

Patrick Bradley, président
Marco Gagnon, vice-président, Exploration et acquisitions
Gaétan Mercier, trésorier
Christine Beauregard, secrétaire

Conseillers juridiques

Pothier, Valiquette

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l., Québec (Québec)

Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon

Capital social autorisé

Actions ordinaires – illimitées
Actions émises et payées – 50 842 622

Actionnaire principal

Inco – 8 570 324

Transactions

Bourse CDNX
Symbole : VIO

Siège social

116, rue Saint-Pierre, bureau 200
Québec (Québec), Canada, G1K 4A7
Tél. : (418) 692-2678 Téléc. : (418) 692-3969

Bureau régional

33, chemin des Feux-Follets
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2
Tél. : (514) 235-1409